

LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI

N° 225 – Parution juin 2024

« Enseigner une grammaire critique ? »

Coordination Jacques David & Tatiana Taous

Appel à contribution

L'enseignement de la grammaire a déjà fait l'objet de récents dossiers thématiques dans : *Le français aujourd'hui*, n° 211, 2020, « Connaissances et représentations en grammaire » (Avezard-Roger et Corteel, eds) et le n° 214, 2021, « Notions problématiques en grammaire » (David et Roig, eds)... et dans d'autres revues : *Le Langage et l'homme*, n° 571, 2022, « Grammaires scolaires du français et traditions nationales » (Berré, Goes, Kalinowska et Piron, eds) ; *Pratiques*, n° 169-170, 2016, « Enseignement/apprentissage de la langue, des textes et des discours » (Masseron, éd.) ; *Repères*, n° 39, 2009, « La construction des savoirs grammaticaux » (Brissaud et Grossmann, éd.) et le n° 49/2014, « L'étude de la langue : des curricula aux pratiques observées » (Garcia-Debanc, Paolacci et Boivin, eds) ; *Scolia*, n° 36, 2022, « La question grammaticale. Points de vue et perspectives sur le discours scolaire et la progression curriculaire » (Van Raemdonck, éd.), mais aucun n'a été centralement consacré à l'étude critique des notions, catégorisations, fonctions, telles qu'elles sont conçues pour cet enseignement, surtout dans ses rapports avec les référents scientifiques, et principalement la linguistique dans une double perspective synchronique et diachronique.

Bien évidemment, c'est à *La Grammaire critique du français* de M. Wilmet que nous empruntons le qualificatif « critique ». Et donc, rendons à ce linguiste récemment disparu le point de vue qui est le sien sur l'enseignement de la grammaire : « Dès que pointe le gout, le besoin ou l'utilité de la réflexion [...], la grammaire scientifique va-t-elle suppléer ce fatras d'erreurs, de semi-vérités et d'approximations, ce rituel vide, ce catéchisme auquel n'adhèrent *in petto* ni les officiants ni leurs ouailles ? [...] Je verrais personnellement *filtrer* la grammaire scolaire au premier degré, la *critiquer* au second degré et la *détrôner* au troisième. Brièvement dit, *moins* de grammaire normative, et *moins tôt*, et *plus* de grammaire scientifique, et *plus tard* : pourquoi priver irrévocablement les élèves d'une spéculation enrichissante sur l'extraordinaire outil qu'est le langage des hommes ? » (2010 : 29). Dans le prolongement, il nous semble important de référer aussi au volume 1-2021 de la revue *Le français moderne* (Carlier, Monneret, Siouffi et Soutet, eds) qui a consacré un dossier complet intitulé « Grammaire critique et critique des grammaires », en hommage au même M. Wilmet, et qui illustre l'inadéquation de nombreuses règles formulées dans les grammaires du français et l'usage réel de la langue dans toutes ses composantes.

Dans une analyse complémentaire, J.-C. Chevalier (1994) montre que l'histoire de l'enseignement de la grammaire présente une importante césure avec les sciences du langage. La grammaire du français, parce qu'elle relève d'un héritage propre – particulièrement en France –, n'a que peu ou partiellement été influencée par les recherches linguistiques, dans la période qui va de la fin du 19^{ème} siècle à l'époque plus contemporaine. Ces recherches s'amplifient à partir des années 1960, avec des descriptions de plus en plus fines qui alternent avec des théorisations scientifiques (parfois trop abstraites !), mais aussi des discussions critiques internes et externes, car éclairées par d'autres sciences humaines, comme la sociologie et la psychologie (Chiss et David 2018).

Plus symptomatiques, les tentatives de transfert de ces recherches dans le système scolaire, comme ceux de la linguistique dite « structurale » (entre autres, Dubois et Dubois-Charlier 1970) – à l'exemple de la distribution arborescente des phrases en syntagmes – ont singulièrement été rejetées parce que non comprises ou mal transposées dans les programmes et les manuels des années 1970-1990. Plus largement, l'approche morphosyntaxique des structures des langues, associée à la méthode distributionnelle, n'a pas réellement réussi à transformer un enseignement très largement imprégné d'une logique sémantico-référentielle, héritée de la scolastique classique (voir, par exemple, le statut de la phrase française dans l'ouvrage dirigé par G. Siouffi *et alii* en 2020). De même, dans les années qui suivirent, de 1990 à aujourd'hui, les paradigmes énonciatif (notamment Culioli 1990) et discursif ou textuel (ouverts par Benveniste et développés par Bronckart *et alii* 1985) n'ont que partiellement débouché sur des propositions didactiques pérennes. De fait, le retour est aujourd'hui consommé, au moins par les trois

précédents ministères de l'Éducation nationale qui ne jurent que par la tradition grammaticale de nos grands-parents, comme si ceux-ci l'avaient réellement maîtrisée (?), confirmant en cela le maintien d'une tradition grammaticale pourtant surannée.

De nouvelles perspectives, plus « pragmatiques » et plus largement inscrites dans les sciences du langage, auraient néanmoins permis de renouveler les prescriptions officielles et les programmes du primaire comme du secondaire, mais aussi les manuels d'apprentissage. À ce titre, le processus de « manuélisation » n'a pas suivi (Collinot et Petiot, éd., 1998) et, au-delà, la « didactisation » des nouveaux savoirs linguistiques n'a pu contrer les discours les plus conservateurs, à l'image des efforts accomplis, au début du 20^{ème} siècle, par un Ferdinand Brunot des plus novateurs (Jorge 2017).

Dans la même période, d'autres paradigmes, notamment sociolinguistiques, ont envisagé de surmonter l'enseignement traditionnel de la grammaire en montrant l'inanité de son objet et de ses objectifs, pour envisager une étude de la langue adossée aux contextes géographiques (diatopiques), sociaux (diaphasiques), voire politiques car liés aux pratiques « ordinaires » de la langue, dans toutes leurs diversités langagières (Blanche-Benveniste 1997 ; Gadet 2007). Cependant, ces approches n'ont pas non plus réussi à renouveler l'enseignement de la grammaire, malgré quelques tentatives récentes de grammatisation du français oral (Cappeau 2021). De fait, cet enseignement reste fondamentalement associé à la forme écrite de la langue, niant ou expurgeant toutes les propriétés de l'oral et de ses variations, qu'elles soient culturelles ou sociales, personnelles ou collectives.

La remise en cause des apprentissages grammaticaux n'est pas uniquement externe. De l'intérieur également les limites du traitement grammatical par l'institution scolaire apparaissent, notamment sur l'usage d'une nomenclature cohérente et d'une terminologie accessible, sur la pertinence des catégorisations et classements établis, sur les démarches qui reposent ou non sur des corpus construits ou authentiques, sur des procédures et des règles réellement opératoires, sur des définitions transposables dans des productions langagières plus créatives, orales ou écrites (entre autres Bulea Bronckart et Garcia-Debanc, éd., 2021).

Des propositions ont déjà émergé qui ouvrent des perspectives critiques, notamment sur la réflexion initiée par les grammaires « floues » (Combettes 1982) et la discussion de notions qui semblent aller de soi, qu'il s'agisse d'unités aussi communes que la phrase ou le mot (Béguelin, éd., 2000), ou encore la surgénéralisation des manipulations syntaxiques au détriment des complexités et réalités sémantiques (Chartrand *et alii* 2011). De ce point de vue, il nous semble nécessaire de revoir des fonctionnements aussi contestables que la complémentation des verbes (de Tesnière 1959 à Bouix-Leeman 1993 et Tomassone 2002), ou la complexité des formes verbales comprises dans des conjugaisons faussement exhaustives et didactiquement inefficaces, auxquelles il conviendrait d'ajouter l'étude des valeurs temporo-aspectuelles et modales dans une perception discursive élargie (Gomila et Ulma 2014). Il faudrait également revoir des découpages d'unités présentés comme homogènes mais qui négligent la transcategorisation de plusieurs classes de mots (Taous 2021 ; Piron 2022), notamment quand on retrace la genèse d'une classe toujours discutée comme celle des articles dans son rapport aux déterminants et aux noms (Roig 2010), sans oublier celle des adjectifs (David 2022) ; ce qui remet inévitablement en cause les choix terminologiques des nomenclatures grammaticales (Neveu 2016). Ces problèmes ne sont pas les seuls et le dossier thématique proposé reste ouvert à d'autres questions tout aussi discutables, indéterminées, conditionnelles...

De ce (trop) rapide parcours contextualisant et problématisant la grammaire scolaire et son apprentissage, il reste un ensemble de problématiques que nous entendons développer dans ce volume thématique :

- 1) Pouvons-nous encore – ou désormais – changer de perspective pour nous écarter des objectifs de prescription et nous engager dans une description plus réaliste et donc critique des faits de langue ? Bien sûr, l'essentiel de l'appareillage grammatical se justifie par la nécessité d'amener les élèves à maîtriser durablement un système orthographique complexe et irrégulier (de Chervel 1977 à Jaffré 2010), mais peut-on envisager un enseignement ouvert qui ne soit pas uniquement lié à cette nécessité ?

- 2) Dans la même perspective, l'introduction récente de l'enseignement grammatical au lycée et sa poursuite à l'université, notamment auprès d'étudiants engagés dans les métiers de l'enseignement primaire ou secondaire, ne pourraient-elles pas être pensées dans une dimension plus philosophique (Nonnon 1999), associant sciences du langage et sciences humaines (Goldsmith et Laks 2021), dans une approche épistémologique réciproque ?
- 3) Au-delà, quelle langue doit-on prendre en référence : la conversation « ordinaire » recueillie dans des strates socioculturelles contrastées, les parlers dits « des jeunes » ou « des banlieues » (Gadet, éd., 2017), les discours enfantins ou adolescents et leurs écrits plus ou moins privés sur internet... mais aussi la littérature qu'il s'agisse de la prose la plus partagée (*i.e.* les phrases non canoniques dans les Contes de Perrault), du roman contemporain (*i.e.* la délimitation des phrases et la distribution des propositions chez Claude Simon) ou de la poésie (*i.e.* les procédés d'injonction syntaxique chez René Char) ?
- 4) Au plan didactique, quelles transformations pouvons-nous espérer – si ce n'est mettre en œuvre –, qu'il s'agisse du choix et de la diversité des corpus nécessaires à une analyse critique des faits de langue, de la pertinence des démarches et progressions grammaticales impliquées, de l'intérêt des activités et exercices ouvrant des raisonnements argumentés dépassant la simple application de normes standardisées, du lien entre morphosyntaxe et réalités lexico-sémantiques, et bien évidemment de l'ouverture aux apprentissages langagiers, en compréhension comme en production, en modalités orale et écrite ?

Références bibliographiques

- BLANCHE-BENVENISTE, C. ([1997] 2010). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- BÉGUELIN, M.-J. (éd.) (2000). *De la Phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles : De Boeck & Duculot.
- BOUIX-LEEMAN, D. (1993). *La Grammaire ou la galère ?* Toulouse : Bertrand-Lacoste & CRDP Midi-Pyrénées, coll. « Didactiques ».
- BRONCKART, J.-P. *et alii* (1985). *Le Fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*. Lausanne-Paris : Delachaux et Niestlé.
- BULEA BRONCKART, E. & GARCIA-DEBANC, C. (éds) (2021). *L'étude du fonctionnement de la langue dans la discipline Français : quelles articulations ?* Namur : Presses universitaires de Namur, coll. « Recherches en didactique du français ».
- CAPPEAU, P. (éd.) (2021). *Une Grammaire à l'aune de l'oral*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- CARLIER, A., MONNERET, P., SIOUFFI, G. & SOUTET, O. (éds) (2021). « Grammaire critique et critique des grammaires », *Le français moderne*, 1/2021. Paris : Conseil international de la langue française.
- CHARTRAND, S.-G., AUBIN, D., BLAIN, R. & SIMARD, C. ([1999] 2011). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Montréal-Québec : Chenelière Éducation (2^{ème} édition).
- CHERVEL, A. (1977). *Histoire de la grammaire scolaire. Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français*. Paris : Petite Bibliothèque Payot.
- CHEVALIER, J.-C. (1994). *Histoire de la grammaire française*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- CHISS, J.-L. & DAVID, J. (2018). *Didactique du français. Enjeux disciplinaires et étude de la langue*. Paris : Armand Colin, coll. « U ».
- COLLINOT, A. & PETIOT, G. (éds) (1998). « Manuélisation d'une théorie linguistique : le cas de l'énonciation ». *Les Carnets du Cediscor*, 5. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- COMBETTES, B. (1982). « Grammaires floues ». *Pratiques*, 33, 51-59.

- CULIOLI, A. (1990). *Pour une théorie de l'énonciation. Opérations et représentations* (tome 1). Paris : Ophrys, coll. « L'homme dans la langue ».
- DAVID, J. (2022). « Les adjectifs entre syntaxe et sémantique dans les grammaires de formation en francophonie ». *Le Langage et l'homme*, 57(1), 91-111.
- DUBOIS, J. & DUBOIS-CHARLIER, F. (1970). *Éléments de linguistique française : syntaxe*. Paris : Larousse, coll. « Langue et langage ».
- GADET, F. (2007). *La Variation sociale du français*. Paris : Ophrys.
- GADET, F. (2017) (éd.). *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*. Paris : Ophrys.
- GOLDSMITH, J. & LAKS, B. (2021). *Aux origines des sciences humaines. Linguistique, philosophie, logique, psychologie (1840-1940)*. Paris : Gallimard, coll. « Folio-Essais ».
- GOMILA, C. & ULMA, D. (2014). *Le Verbe en toute complexité. Acquisition, transversalité et apprentissage*. Paris : L'Harmattan, coll. « Enfance & langages ».
- JAFFRÉ, J. (2010). « De la variation en orthographe ». *Études de linguistique appliquée*, 3(3), 309-323.
- JORGE, M. (2017). « Écrire pour enseigner : modalités du réinvestissement textuel dans les notes de cours de trois linguistes ». *Pratiques*, 173-174, <<https://journals.openedition.org/pratiques/3296>>.
- NEVEU, F. (2016). « Présentation : Problèmes terminologiques en grammaire française ». *L'Information grammaticale*, 150, 3-5.
- NONNON, É. (1999). « “Tout un nuage de philosophie condensé dans une goutte de grammaire” : interactions verbales et élaboration de règles dans la mise en œuvre d’une “démarche inductive” en grammaire ». *Pratiques*, 103-104, 116-148.
- PIRON, S. (2022). « Filtrer la catégorie de l'adverbe à l'aune de l'histoire de la grammaire ». *Verbum*, 44(2), 213-247.
- ROIG, A. (2010). « L'article apport ou support du nom ? Réponse par l'argument fonctionnel de l'actualisation ». *Travaux de linguistique*, 61, 115-133.
- SIOUFFI, G. et alii (2020). *Histoire de la phrase française : des Serments de Strasbourg aux écritures numériques*. Paris : Actes Sud.
- TAOUS, T. (2021). « Pour une dynamique de l'enseignement grammatical. Perspectives de formation ». *Le français aujourd'hui*, 214, 91-103.
- TESNIÈRE, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck (2^{ème} édition revue et corrigée).
- TOMASSONE, R. ([1996] 2002). *Pour enseigner la grammaire*. Paris : Delagrave.
- WILMET, M. (2010). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : De Boeck & Duculot (5^{ème} édition entièrement revue).

Modalités de soumission et de publication

Les propositions de contribution sont à envoyer par courriel en fichier attaché avant le 1^{er} décembre 2023 à :

- Jacques DAVID : jacques.david@cyu.fr
- Tatiana TAOUS : tatianataous@gmail.com

Elles devront comporter :

- les nom, prénom, adresse courriel et institution professionnelle de l'auteur (ou des auteurs) ;
- le titre de la proposition ;

- un résumé de 4 000 à 5 000 signes environ (espaces compris) présentant de façon précise et détaillée les contenus et le/les contexte/s abordés ainsi que les problématiques soulevées ;
- cinq mots-clés ;
- les références bibliographiques associées.

Calendrier

1^{er} décembre 2023 : date limite de réception des propositions.

10 décembre 2023 : réponse aux propositions.

1^{er} mars 2024 : réception de la première version des articles avant évaluation.

30 mars 2024 : envoi de la version définitive après évaluation.

15 juin 2024 : parution (envoi aux auteurs, aux abonnés et libraires).